

Stop au gaz de schiste...

Incluse dans le « permis de Montélimar », notre commune est directement concernée par l'exploitation des gaz de schistes. Les risques environnementaux entourant l'extraction de ce gaz par fracturation sont considérables : séismes, pollution des réserves d'eau, du sol et du sous-sol, dégradation des paysages, sans compter les méfaits sur notre agriculture et les atteintes irréversibles à la santé...

Aussi, notre association s'élève pleinement contre ce projet délivré à Total qui menace toute la région.

Point environnement

Comme vous pouvez le constater dans notre calendrier des animations ci-joint, des opérations de nettoyage sont en cours de réalisation autour du sentier du Ruisseau des Fonts, ainsi que des trois moulins à eau. D'autres opérations de ce genre sont à venir, s'étendant au mois d'avril, à la portion des Gorges du territoire de Saint-Remèze. Toute personne bénévole et motivée est la bienvenue pour prêter « main-forte » à l'équipe de nettoyage déjà en place ; pour tout renseignement vous pouvez contacter un des membres du bureau de l'association.

BULLETIN D'ADHESION

Cotisation : **15 Euros**

Don : **Euros**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Retourner à : Mairie de Saint-Remèze 07700 Saint-Remèze

Calendrier des animations 2011

- Sam 12 et 26 février, 12 mars : 9 h, RV Place Alambic, Nettoyage **sentier du Ruisseau des Fonts** et des trois moulins à eau.
- Sam 26 mars : 9h30, RV Pompiers, Sortie **Dolmens** Saint-Remèze.
- Mer 13 et Jeu 14 avril : **Nettoyage Gorges** de l'Ardèche avec le SGGA.
- Ven 15 avril : 20h30, **Conférence** : Autour de la **Grotte de la Madeleine**, d'hier à aujourd'hui, salle polyvalente.
- Sam 30 avril : 9 h, Sortie **Chastelas de Baravon** (massif de la Dent de Rez) avec Nicolas Clément. Prévoir pique-nique.
- Sam 11 juin : 9 h, RV Pompiers, Sortie **Cabanes en pierre sèche** à Saint-Remèze.
- Sam 19 juin : Journée du Patrimoine de Pays. Visite des **moulins à eau et à vent**.
- Pendant l'été, tous les dimanches matins à partir du 10 juillet jusqu'au 21 août, **visite guidée** du village de 10 à 11h30.
- Mar 12 juillet : 17 h, RV Pompiers, Visite **Ancien camp allemand** (station radar), petite route de Bidon.
- Mar 2 août : AM champêtre, « **Contes itinérants** » dans le village avec Guislaine Durand et musicien.
- Week-end des 17 et 18 septembre : **Journées du Patrimoine**.
- Ven 23 septembre : 20h30, Projection cartes postales anciennes de St-Remèze et **conférence** sur les vieilles familles du village par Alain Charmasson.
- Automne : soirée « **castagnade** ».

LA FEUILLE DE « VIGNE »

de

« **Paysage, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze** »

N°1 : premier semestre 2011

Siège : Mairie de Saint-Remèze

Tel : 04 75 98 48 49

E-mail : michel.raimbault2@wanadoo.fr

L'association et ses objectifs

L'association « Paysage, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze » a pour but de :

« Mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion, afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural, environnemental de Saint-Remèze et de son territoire.

Elle agit dans des activités de recherche, de sauvegarde et de valorisation afin de le transmettre aux générations futures. A ce titre, sa démarche se veut citoyenne et elle compte intervenir dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation. »

Le Bureau se compose actuellement de Michel Rimbault (Président), Gilbert Pangon et Didier Boule (Vice-Présidents), Gérard Bernardin (Trésorier), Gérard Mialon (Trésorier adjoint), Christian Combette (Secrétaire) et Jacques Madier (Secrétaire adjoint).

L'association ouverte à tous compte 41 adhérents à ce jour, un appel est lancé aux plus jeunes afin qu'ils s'approprient un patrimoine riche par sa diversité.

La cotisation est fixée à 15 €.

Compte rendu de la première Assemblée Générale

Le vendredi 5 novembre s'est tenue la 1^{ère} Assemblée Générale de l'association.

Le **bilan moral** laisse apparaître une première année riche en activités, qui a permis de relancer l'inventaire des richesses locales. Plusieurs conférences ont été proposées : une sur le Tourisme de 1930 à 2030, une soirée en collaboration avec *Mémoire d'Ardèche et Temps présent* sur l'émigration de Saint-Reméziens en Algérie et un hommage à Maurice Boule historien local bien connu ; une soirée sur le futur Espace de Restitution de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc ; une journée champêtre le long du ruisseau et au lavoir avec Pierre Zini, musicien-conteur ; ainsi que des animations demandées par le camping de Briange. Plusieurs séances ont eu lieu aux Archives départementales et à l'Evêché de Viviers pour consulter les documents relatifs à la commune.

Il faut encore mentionner des sorties sur le terrain : le long du ruisseau et aux anciens moulins à eau, les dolmens et les abris-bergeries dans nos gorges. L'association a également assuré des visites guidées du village le dimanche matin durant l'été.

Comment nous contacter ?

Michel Rimbault : 04 75 98 48 49 ou michel.rimbault2@wanadoo.fr
Gilbert Pangon : 04 75 04 09 52 ou gilbert.pangon@neuf.fr
Didier Boule : 04 75 30 86 20 ou dboule@ardeche.fr
Gérard Bernardin: 04 75 96 65 36 b2.gerard@wanadoo.fr
Christian Combette : 06 86 85 21 57 christian.combette@areva.com



Fête champêtre au Lavoire le 27 juillet 2010

Point Histoire : La Chapelle Sainte Anne

La construction de la chapelle dite de « Sainte Anne » aura duré cinq ans, de 1867 à 1872. Elle s'est faite sous l'autorité de Mr Delio, architecte, et a fortement été influencée par le père Louis Raphanel, curé de la paroisse de 1840 à 1872. Cette année 1872 marquera la fin des travaux mais verra le décès du père Raphanel, laissant son ministère au curé Armand.

La chapelle fut construite en remplacement de la première, alors trop exigüe (située en face sur un même terrain aujourd'hui partagé par la route). Il reste à ce jour, les murs de l'ancienne chapelle ainsi que dans une niche l'empreinte d'une coquille Saint-Jacques, en hommage aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle qui avaient pour coutume de rapporter des coquilles de pectens, fixées à leur manteau.

Le terrain situé au lieu dit « Le Cougny » représente une surface de 11 ares et 57 centiares ; c'est une donation de la famille Madier. Jean-Antoine Madier lègue ses biens à son épouse Jeanne Joffre, et sans enfants, elle doit elle-même, à la demande de son mari, léguer ses biens à la Fabrique. La Fabrique est une association communale en charge de gérer les biens de l'Eglise et ses revenus (quêtes, ventes de bougies, location de prie-Dieu, etc...).

La chapelle fut principalement affectée au culte pour la fête de Sainte Anne, le 26 juillet, ainsi que pour diverses fêtes paroissiales ; Sainte Anne, mère de la Vierge Marie est souvent représentée apprenant à lire à sa fille. Elle est la patronne des marins, de l'éducation chrétienne et des libraires.

Les paroissiens participèrent à la construction de la chapelle par des dons financiers ou des journées de travail. En difficulté financière, le

conseil de Fabrique se tourna alors vers le maire J.F Boule, qui accepta d'aider la paroisse à terminer les travaux.

A partir de 1906, suite à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, les inventaires des églises suscitent de nombreuses résistances et tous les édifices (églises, chapelles) construits avant 1905 deviennent alors propriété de l'Etat et des communes. Le jeudi 17 août 1911, les autorités communales forcèrent la porte grillée de l'enclos et prirent possession de la chapelle. En juin suivant, le maire, Mr Lascombe Hippolyte, demanda au préfet l'autorisation de vendre la chapelle qu'il ne croyait pas affectée au culte, et en attendant, d'y entreposer le matériel incendie de la commune.

Concernant la chapelle, rien dans les archives ne prouve qu'elle fût légalement autorisée au culte, mais devant la crainte de voir aliéner la chapelle, en 1911, le curé de la paroisse l'abbé Merle, écrivit une lettre au préfet lui exposant son point de vue : « Je dois à la vérité de dire que cette chapelle a toujours été affectée au culte paroissial et considérée comme une annexe de l'église. A l'époque de la Séparation, le percepteur de Saint-Marcel d'Ardèche, le 28 février 1906, en exécution de l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905, comprit dans l'inventaire de l'église celui de la chapelle, ainsi qu'il résulte de la copie de l'inventaire provenant de la direction générale des Domaines et approuvé par la préfecture le 16 juin 1906. ». Réponse du préfet le 26 juillet 1911 : «Aucune trace d'autorisation pour l'ouverture de la chapelle dite de Sainte Anne n'a pu être retrouvée, soit à la mairie de Saint-Remèze, soit dans les archives départementales. Au surplus, la chapelle dont il s'agit, ne figurait pas dans la liste des biens de l'ancienne Fabrique... Dans ces conditions, le bureau de bienfaisance, attributaire de la parcelle de terrain, peut en poursuivre l'aliénation sans qu'il soit nécessaire de faire préalablement désaffecter cette chapelle, puisque son ouverture n'a jamais été légalement autorisée».

De nombreuses restaurations eurent lieu, la plus importante en 1936 concerna surtout les lézardes à la voûte et surtout à l'extérieur, au-dessus de la porte d'entrée. La toiture fut refaite ainsi que les peintures bleu céleste de la voûte et mauve des arcatures. Quelques années après, les murs de soutènement du terrain furent remontés par le personnel communal.

L'enduit de la façade principale fut remis à neuf à l'initiative de l'Action Catholique des Enfants (ACE) en 1997.

Les dernières manifestations culturelles remontent aux années 60, mais dans ce site agréable, la chapelle accueille des expositions temporaires. Depuis les années 80, le parc de Sainte Anne est aménagé en aire de loisirs, pour le plus grand plaisir des petits, comme des grands... Sources : *L'Echo paroissial*. Par Gilbert Pangon